

LES PROVERBES ET LA PRÉDICATION AU MOYEN AGE

De l'utilisation des proverbes vulgaires dans les sermons

Comme on le sait, au Moyen Age, « teaching and preaching is exegetis »¹. L'immense littérature parénétique, alimentée par le commentaire indéfiniment repris et renouvelé des Saintes Ecritures, s'appuie sur tout un appareil théorique et pratique qui s'enrichit au fil des siècles.

Dès le haut Moyen Age se multiplient ainsi les traités ou manuels de prédication, signe, pour Lecoy de la Marche, de décadence et de pénurie intellectuelles: « Bientôt les homiliaires, recueils spéciaux destinés à secourir la mémoire ou l'imagination des prédicateurs, se produisirent et se multiplièrent. C'est là un symptôme de la décadence et de la pénurie intellectuelles si souvent signalées au VIII^e siècle. Le clergé, qui alors se recrute en partie chez les barbares, n'a plus guère de membres assez instruits, assez capables pour suffire par eux-mêmes aux besoins de la prédication journalière: on emprunte et on apprend par cœur plus de sermons qu'on n'en compose. »²

Les prédicateurs, et particulièrement avec le développement des ordres missionnaires – la grande armée des Dominicains et des Franciscains, les premiers étant devenus, comme le dit Lecoy de la Marche, « les voyageurs de la prédication » *ibid*, p. 30 – ont à leur disposition, dès la fin du XII^e siècle :

1) des traités didactiques, exposés doctrinaux confectionnés par des théoriciens de l'éloquence, comme Maurice de Sully (*Exposition des Evangiles de toute l'année*), Alain de Lille (*Summa de arte praedicatoria* ou *praedicandi*)³ donnant, après quelques conseils, quarante-sept esquisses d'homélies sur les sujets les plus ordinaires⁴, Jacques de Vitry (*Prologue des Sermons de tempore*), et chez les ordres prêcheurs, Dominicains et

Franciscains, Etienne de Bourbon (*Tractatus de diversis materiis predicatoribus*)⁵, Humbert de Romans (*De eruditione praedicatorum*)⁶, ou encore les traités de Robert de Basevorn et de Thomas Waleys, donnant de précieuses indications sur l'utilisation des *Exempla*⁷. Certains *artes praedicandi* donnent les règles du développement du sermon selon la méthode scolastique⁸. Mais aussi, et le plus souvent dans le cadre même de ces ouvrages, s'offre aux prédicateurs tout un matériel pratique, du « prêt-à-emploi », du sermon en boîte sous forme de recueils selon les circonstances et la qualité de l'auditoire.

2) Des recueils thématiques de sermons *ad status* selon les conditions, exemples innombrables d'encyclopédies parénétiques où sont passées en revue les classes de la société. Entre autres, celle de Jacques de Vitry (*Sermones vulgares ad omnes status*), ou plus exactement, titre donné d'après la préface : *Sermones ad status, secundum diversa hominum genera et diversitates officiorum* (Discours pour chacune des classes qui composent la société) qui a servi de modèle et de copie à tous ceux qui se sont occupés de prédication, dont Etienne de Bourbon (*Tractatus de diversis materiis predicatoribus*), Arnold de Liège, Jean Bromyard, Jean Herolt. Ou encore les *Sermones ad status* de Guibert de Tournai, fort intéressants par la variété des auditoires envisagés (Lecoy, *op. cit.*, p. 149). Ou encore le répertoire thématique du dominicain Guy d'Evreux, la *Summa sermonum dominicalium de epistolis totius anni*, ou *Summa Guiotina*, comme l'appellent deux manuscrits, « qui n'est pas tant un recueil de sermons qu'un manuel, répertoire du prédicateur, comprenant d'une part un nombre limité de distinctions, que l'on peut multiplier en les fragmentant, d'autre part un nombre élevé de thèmes simples ou développés, grâce auxquels le prédicateur peut adapter ces distinctions à toutes les circonstances de l'année liturgique. »⁹

On rattacherait volontiers à ces recueils pratiques, les recueils hagiographiques à l'usage des prédicateurs mentionnés parmi les ouvrages taxés le 25 février 1304 par l'Université de Paris¹⁰.

3) Des sommes abrégées ou dictionnaires, tel le traité d'Alain de Lille contenu dans le manuscrit 1302 de la Bibliothèque d'Avignon, ou le *Dictionarius pauperum omnibus predicatoribus verbi divini pernecessarius, in quo succincte continentur materie seu sermones singulis festivitibus, totius anni, tam de tempore quam de sanctis accomodante*, du dominicain Nicolas de Byard¹¹. Le manuscrit porte comme titre *Summa de abstinencia* et il est pourvu d'une table comprenant depuis *Abstinencia* jusqu'à *Vita eterna*¹². Ou encore le *Repertorium dogmaticum et morale* du manuscrit

100 de la Bibliothèque de Carpentras, renfermant un dictionnaire à l'usage des prédicateurs, du mot *Angelus* au mot *Jesu*. Nombre de ces recueils proposent aux prédicateurs les commentaires allégoriques, tropologiques ou anagogiques qui alimenteront leurs sermons. Ainsi le recueil du ms. 193 de la Bibliothèque de Valenciennes, qui contient des thèmes de sermons et des notes pour les prédicateurs : *Effusus est sicut aqua. Aqua in vase, consciencia integra in homine* (interprétation tropologique).

4) Des recueils de type rhétorique.

a) Recueil de comparaisons, tel le fameux *De faciebus mundi* de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, mort en 1249, accumulant, dit Lecoy de la Marche, des montagnes de figures destinées à épargner aux prédicateurs des frais d'imagination. Pour la vertu, par exemple, il ne donne pas moins de 34 *facies* ou objets matériels pouvant lui être utilement comparés.

b) Manuels de composition, comme le *Tractatus quidam de dilatione Sermonum*, de la fin du XIII^e siècle, fait pour enseigner aux prédicateurs les différents moyens d'allonger, de *dilater* leurs discours... ce qui se conçoit si l'on songe que la plupart des recueils de modèles à l'usage de la chaire se composaient de canevas informes (Lecoy, *op. cit.*, p. 194), ce type de guide se généralisant rapidement¹³.

c) Sans oublier les procédés mnémotechniques les plus divers, comme celui proposé par Etienne de Bourbon dans son *Tractatus de diversis materiis praedicabilibus* où des considérations morales, énumérées et exposées avec méthode, indiquent brièvement à l'orateur les principaux points de chaque sujet de sermon, sont ordinairement résumées en tête dans 4 ou 5 vers rimés qu'Etienne appelle *versus colorati*, sans doute par opposition aux vers blancs, et qui ne sont qu'un instrument mnémotechnique : *Ut melius et citius memoriae imprimantur* (Prologue)¹⁴.

5) Des glossaires ou concordances bibliques qui se multiplient, comme le note Philippe Delhay, à la fin du XII^e siècle, dans la formation monastique¹⁵. Ces concordances prolifèrent au XIII^e siècle, telles les concordances latines de la Bible par ordre alphabétique, dites de Saint-Jacques, à Paris, qui conçut le plan de ces tables précieuses, à la rédaction desquelles il employa plus de cinq cents religieux de son ordre¹⁶, ou celles disposées méthodiquement, pour servir de répertoire, du manuscrit 461 de la Bibliothèque Municipale de Tours¹⁷.

6) Des recueils d'*exempla*¹⁸ comme le *Tractatus de diversis materiis praedicabilibus, ordinatis in septem partem secundum septem dona Spiritus*

Sancti d'Etienne de Bourbon qui est, plus qu'un recueil de sermons, un répertoire d'exemples à l'usage des prédicateurs, à l'instar de Saint Dominique¹⁹, l'*Alphabetum narrationum* d'Etienne de Besançon, religieux dominicain de la seconde moitié du XIII^e siècle, la *Tabula exemplorum secundum ordinem alphabeti*, recueil d'*exempla* compilé en France à la fin de XIII^e siècle²⁰, le recueil franciscain de la fin du XIII^e siècle édité par le même (*Un nouveau recueil franciscain d'exempla de la fin du XIII^e siècle*, Paris, 1930) ou l'*Alphabetum narrationum* circulant dans l'Europe médiévale dans une version espagnole, catalane et anglaise²¹. Le rapport entre les *exempla* et les sermons a été souligné par les différents historiens de la prédication²².

7) Se sont également constitués, à l'usage des prédicateurs, des recueils de références empruntées à des « autorités », comme l'*Alphabetum auctoritatum* compilé par Climente Sanchez, archidiacre de Valderas, cité aussi sous le titre de *Liber de auctoritatibus sanctorum et philosophorum*²³, et surtout des recueils de proverbes²⁴ en langue vulgaire²⁵ essentiellement de deux types :

– recueils de proverbes « moralisés » : proverbes assortis de commentaires allégoriques, comme celui de la Bibliothèque Mazarine, 1030, fol. 149 v^o b : *Hic incipiunt proverbia in gallico*. Recueil contenant 74 proverbes rangés par ordre alphabétique des initiales et suivi, ou plutôt complété par les *Principia quorundam sermonum* (fol. 151) qui démontrent pratiquement comment l'on peut prendre des proverbes comme point de départ de sermon ; on y trouve encore une trentaine de proverbes²⁶.

– recueils de proverbes français-latins, accompagnés de correspondances bibliques, dont la référence n'est pas toujours donnée²⁷, c'est-à-dire de courtes citations plus ou moins analogues tirées de la Bible, à l'intention également des prédicateurs comme l'avait déjà signalé P. Meyer, qui en avait formé tout une collection à l'intention de la *Société des Anciens textes français* (*Romania*, tome XIII, 1884, p. 532-533).

Recueils répertoriés également par J. Morawski qui divise cet ensemble en deux groupes :

- un groupe a, dont certains représentants peuvent être mâtinés d'emprunts à d'autres recueils, qui remonte à un recueil X alphabétique probablement anglo-normand, déjà pourvu lui-même de commentaires bibliques ;

- un représentant unique indépendant de ce groupe²⁸.

Notons aussi que ces recueils font concorder à des proverbes français,

non seulement des citations bibliques, mais aussi des indications d'*exempla* des sentences puisées dans d'autres autorités: *Sententiae* de Publilius Syrius, par exemple, dans le recueil du manuscrit latin 13965:

A bon demandeur sage esconduiseur, appuyé de deux citations bibliques: Jacob IV, 3: petitis et non accipitis eo quod male petatis; Matthieu XX: Nescitis quod petatis;

et d'une sentence de Publilius Syrius:

Socrates negat sibi ipse, qui, quod difficile est, petit.

Ces recueils avec commentaires bibliques sont fort répandus puisque, selon Morawski, tous les recueils alphabétiques, y compris les recueils avec commentaires juridiques et les *Proverbes communs* remontent en dernier lieu au groupe a.

Cependant les éditeurs des recueils, J. Morawski et D. Högberg, ont négligé de reproduire les commentaires dont sont pourvus les proverbes français, ayant d'autres vues, et nous avons dû faire ce travail à partir des manuscrits (Le propos de J. Morawski était de fondre les recueils d'anciens proverbes français en un répertoire unique qui puisse servir de base à un «corpus général» des proverbes français), ce qui n'empêche pas J. Morawski de souligner l'importance et le rôle des commentaires et des rapprochements dans le genre parénétique: «Le commentaire veut édifier (commentaires bibliques et allégoriques), instruire ou s'instruire (commentaires juridiques et scolastiques) ou simplement amuser ceux à qui ils s'adressent.»

Les prédicateurs disposent donc, avec ces recueils de proverbes à correspondances bibliques, d'un matériau très précieux livrant des équivalences toutes faites utilisables immédiatement dans leurs sermons.

L'on est d'ailleurs surpris de ne point trouver de recueils similaires dans d'autres pays européens: les parémiologues que nous avons consultés pour l'Allemagne et l'Espagne ne voient rien d'équivalent dans ces pays à l'époque²⁹.

Qu'en est-il à présent dans la pratique des sermonnaires? Comment les proverbes sont-ils utilisés dans le genre parénétique, et particulièrement en correspondance avec les citations bibliques?

L'emploi des proverbes dans les sermons est expressément recommandé par des traités ou des recueils de prédication comme moyen pédagogique d'attirer ou de réveiller l'attention de l'auditoire, particulièrement quand on s'adresse aux laïcs. Jacques de Vitry écrit ainsi dans le Prologue de la sixième série de sermons de ses *Sermones vulgares* (ad omnes status) du ms. B.N. latin 17509, en prodiguant des conseils aux

prédicateurs : « La plus grande prudence et le plus grand discernement sont nécessaires dans la prédication. Le même spécifique ne convient pas à tout le monde ; le médecin qui veut guérir tous les yeux avec le même collyre est un fou, et celui qui soigne l'œil ne soigne pas le pied... Il faut donc parler un langage et parfois un idiome différents, suivant que l'on s'adresse aux grands ou aux petits, aux prélats et aux clercs inférieurs... Il faut tantôt blâmer, tantôt complimenter, viser moins à la beauté des sermons qu'à l'édification des âmes, se mettre à la portée du vulgaire et employer beaucoup de *proverbes*, de *traits d'histoires*, d'*exemples*, surtout quand l'auditoire est fatigué et commence à s'endormir... *Experto credite* » (cité par Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. 57 et p. 251).

Il est remarquable que, dans ces recommandations, *proverbes*, *traits d'histoire* et *exempla* soient chargés de la même fonction pédagogique : l'emploi des exemples est aussi considéré comme un des moyens les plus efficaces pour agir sur l'imagination du peuple. Le court traité sur la prédication du ms. B.N. latin 16514 (terminé par huit modèles de sermons et suivi d'un traité anonyme sur les péchés capitaux) en préconise l'emploi à la fin des homélies « *In fine debet uti exemplo ad probendum quod intendit, quia familiaris est doctrina exemplaris. Videnti gratia, leguntur exempla virorum fortium, ut ad unitationem provocentur animi infirmorum* » (cité par Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. 298). De même dans les traités de Robert de Basevorn ou de Thomas Waleys, édités par Th.-M. Charland.

Il ne faut cependant pas détacher ces prescriptions relatives aux proverbes — ou aux *exempla* — de l'usage général enregistré et recommandé par les *Artes dictamini*. Les *artes* soulignent ainsi le rôle du proverbe dans l'ouverture ou la conclusion d'un discours³⁰.

La fonction pédagogique et didactique des proverbes — les deux étant inséparables au Moyen Âge — les rend ainsi particulièrement propres à être utilisés dans l'enseignement, et là aussi se sont constitués des recueils dont l'un des plus anciens et des plus typiques est celui de Serlon de Wilton³¹. Le recueil de Serlon réunit des locutions sentencieuses empruntées pour la plupart à la latinité classique, ou à la littérature patristique, où ils servaient à illustrer une leçon morale³² assortis de leurs correspondants dans la langue vernaculaire. Comme le souligne A.C. Friend, il est parfaitement possible que Serlon ait utilisé des proverbes vernaculaires pour apprendre à ses étudiants des vers latins. C'est un usage constant dans les écoles médiévales, comme l'a souligné J. Morawski³³. On sait que le recueil de Serlon a connu un vif succès dans les écoles pour enseigner la grammaire. Ses proverbes anglo-normands, traduits en anglais, ont par

ailleurs été intégrés dans de larges recueils rangés par ordre alphabétique de la lettre initiale ou du mot-clé, utilisés encore au XVI^e siècle, comme le prouve une copie tardive Oxford Douce ms. 52.

Dans le domaine germanique, le plus ancien recueil de proverbes, composé sous le titre de *Fecunda ratis* par Egbert de Liège, répond, lui aussi, à un but à la fois pédagogique et didactique, comme le rappellent L. Röhrich et W. Mieder : « *Als älteste (der kürzeren Sammlungen in lateinischer Sprache) hat die von Egbert von Lüttisch um 1023 zu gelten, die ausser antiken und biblischen Sprichwortgut auch deutsche Sprichwörter in lateinischer Uebersetzung enthält. Der Zweck dieser sowie der anderen frühen Sammlungen war ein pädagogisch – didaktischer. Sie wurden an den Klosterschulen dazu verwendet, den Schülern Moral und Lebensweiheit zu lehren und gleichzeitig das Latein zu üben.* »³⁴

C'est la fonction pédagogique-didactique de ces proverbes qui interdit précisément le wellérisme, à l'époque, selon A. Taylor : « Le but de ces collections (de proverbes allemands médiévaux) entraînait en conflit avec l'esprit et le ton des wellérismes. Les caractères particuliers de ces expressions, leur humour souvent obscène et leur absence de finalité morale ou du moins didactique les rendait impropre à une utilisation scolaire. En conséquence, les wellérismes ne pouvaient trouver leur place dans les primitives collections de proverbes qui tendaient vers un but pédagogique ou didactique. »³⁵ Cette même raison explique l'apparition tardive des wellérismes dans d'autres pays européens, même là où la chose est difficile à prouver de façon documentaire, comme en Espagne.³⁶

L'utilisation des proverbes dans les sermons s'inscrit donc dans le cadre général de leur fonction pédagogique-didactique recommandée par les *Artes dictamini* et largement exploitée dans la pratique scolaire.

Avant d'étudier ces proverbes *in vivo*, rappelons deux points importants quant à la langue des sermons et à leur composition.

L'énorme littérature parénétique médiévale, reposant sur le commentaire infiniment repris et renouvelé des Saintes Ecritures, est essentiellement écrite en latin : pendant tout le Moyen Age et jusqu'à une époque récente, les sermons, même prêchés en français devant un public laïc³⁷ sont préparés, rédigés ou transcrits en latin par les clercs³⁸. Si la transcription des sermons est faite en latin par les clercs, qui y puisent modèles et exemples, la prédication se fait dès le haut Moyen Age en langue vulgaire, du moins pour les *lais*, la prédication en latin pouvant se faire devant des clercs, sauf exceptions³⁹. Le thème est énoncé en latin, même dans les sermons français, les clercs pouvant faire suivre certains membres de phrases ou certains mots latins des expressions françaises correspondantes

afin de faciliter la tâche de leurs confrères qui auraient à débiter le même passage aux fidèles : terme propre, technique, dont il faut se servir (ex. : *In vase ficuli quod dicitur tyrelyre ou esparnemaille*)⁴⁰.

Qu'il s'agisse de sermons *in extenso* ou de canevas de sermons, les proverbes vulgaires sont ainsi :

– soit cités dans la langue vernaculaire :

Qui est garnis si n'est honis

*A la feste saint Martin, toutes vieilles boivent vin*⁴¹.

– soit rendus en latin sur le manuscrit *Habitus monachi monachium facit* (proverbe renversé)⁴².

Pour la composition : l'immense majorité des sermons est organisée selon un canevas à peu près immuable : le thème – *thema* comme l'appellent les prédicateurs⁴³ – qui est la plupart du temps une épicope, la teneur ou le développement du thème – *propositum* comme l'appellent les prédicateurs – en un ou plusieurs points, selon le sens littéral, moral, anagogique ou allégorique⁴⁴ – appuyé par d'autres épicoques ou sentences/proverbes et par l'exemple, la péroration, puis les formules finales, comprenant la prière et des avis de différente nature⁴⁵.

Les proverbes vulgaires, comme les sentences, cités dans les sermons, viennent normalement appuyer l'épicope avant le développement de la teneur, renversant la disposition des recueils à concordances bibliques, mais tirent aussi parfois la leçon d'un *exemplum*, comme dans ce sermon du second dimanche de l'Avent extrait des *Sermones de tempore* contenus dans le ms. 165 de la B.M. d'Arras.

Epicope emprunté à l'épître aux Romains XV, 7 : *Suscipite invicem sicut et Christus suscepit vos in honorem Dei*.

Un *exemplum* développe le thème : *Aliquotiens contingit peregrinos in aliqua terra bonos et propitios hospites invenire qui gratanter eos recipiant et honorent ; propter quod, quum tales hospites inveniunt in partibus suis vel etiam ipsorum servientes magnum gaudium et festum faciunt*.

Un proverbe en français condense la leçon : *Secundum quod vulgariter dicitur : Bele le me fai, bele le te ferai*.

Cette mise au point étant faite, comment les proverbes vulgaires fonctionnent-ils dans les sermons ?

Et d'abord, comment se situent-ils par rapport aux sentences empruntées aux auteurs chrétiens et profanes ?

Il n'est pas rare, en effet, que les sermons glosent l'épicope par de telles sentences. Hélinand de Froidmont en use abondamment dans ses sermons à cette place privilégiée : « Non seulement Virgile, Lucain, Cicéron,

Quintilien, Salluste, Sénèque, mais encore Ovide, Horace, Perse, Juvénal, Térence, Plaute, Claudien, Plutarque, « philosophe et instituteur de Trajan », lui fournissent fréquemment des maximes⁴⁶. De nombreuses références sont également faites, dans les sermons, au « philosophe » par excellence qu'est Aristote. Linsenmayer observe de son côté : *« Ausser der Bibel werden besonders die Kirchenväter fleissig citiert, unter diesen namentlich Gregorius, Augustinus, bei den Mystikern und Pseudodionysius. Mit grosser Vorliebe wurde st Bernard angezogen. Aristoteles und andere Philosophen pflegte man erst später, besonders Seitens der Mystik, zu citieren (meister, kriecheische meister, heidnische meister, meister der natüre, natürliche meister) und gar eine Unmasse von altern Klassikern oder überhaupt Profanschriftstellern, diese Unsitte gehört erst der folgenden Periode an. »*⁴⁷

Les spécialistes de la chaire médiévale ont également signalé depuis longtemps une large utilisation des proverbes vulgaires – dont certains sont directement issus des Saintes Ecritures⁴⁸. Ils peuvent même être ajoutés à des sermons déjà confectionnés comme dans le panégyrique de saint Martin ou le recueil du manuscrit B.N. latin 16505 prononcé par Robert de Sorbon : en regard du panégyrique, les marges portent des traductions de lambeaux de phrases et des proverbes français, ajoutés par une autre main pour servir aux prédicateurs qui s'adressaient au peuple : *Habitu truncatum portare*. En marge : *« Scilicet mantel de piece et de morciaux, seu de truant. » « Qui se humiliat exaltabitur »*. En marge : *« Petit chastel doit on en haut lever. »*

Les chercheurs modernes ont ainsi volontiers opposé dans la pratique homilétique, à partir du XIII^e siècle en particulier, un courant savant, alimenté par le développement de la scolastique, essentiellement tourné vers les clercs (*sermones ad clericos*) et un second courant lié surtout au développement des ordres missionnaires empruntant ses éléments illustratifs, pédagogiques et didactiques, comme les proverbes, à un fond populaire, puisque tourné essentiellement vers le peuple (*sermones ad populum*).

J. B. Schneyer écrit ainsi à propos du franciscain Nicolas de Byard⁴⁹, représentant majeur de ce second courant, comme Berthold de Regensburg ou le dominicain Jacques de Lausanne : *« Er bestand (vielmehr) in der herzlichen, gewinnenden Art eines guten Hirten und in einer schlichten, allgemein verständlichen Lehrform auf die Erfüllung der Christenpflichten im Sinne einer festen, gesunden Moral. In der Komposition seiner Predigten und in seiner Sprache kam er dem Geschmack des Volkes weit mitunter allzuweit entgegen. So führt er oft gleich am Eingang seiner Predigten damals beliebte Sprichwörter an, die in der Volkssprache auch in den*

lateinischen Text eingingen. So flicht er in seiner Predigten unterhaltende Anekdoten ein. So geht er in seiner Sprache auf den rechten Volkston ein und schenkt sich selbst von trivialen Wendungen nicht. Auch hält er seine Predigten im allgemeinen kurz und sichert sich schon damit die Zuneigung des Volkes. Auf's Ganze gesehen ist Nikolaus de Byard ein hervorragender Vertreter der damaligen Volkspredigt... »

Installés aux portes des villes après avoir fait, comme le dit Jacques Le Goff, des « études de marché »⁵⁰, les ordres missionnaires, pour évangéliser et conquérir le peuple, devaient nécessairement lui emprunter les procédés susceptibles de lui plaire, recommandés par les *Artes praedicandi*, proverbes, anecdotes, historiettes, ce que juge sévèrement, d'une manière générale, l'érudition intellectualisante du XIX^e siècle⁵¹.

Il ne faut cependant pas tracer une frontière trop hermétique entre les deux types de sermons : des sermons bâtis rigoureusement selon la méthode scolastique peuvent parfaitement être alimentés par des proverbes vulgaires. Le dominicain Arnaud de Belvézer – qui prêche dans la première moitié du XIV^e siècle – bâtit tous ses sermons selon les règles de la scolastique tout en les farcissant de proverbes vulgaires.

Mieux, la nature du public ne conditionne pas nécessairement l'emploi des proverbes vulgaires : ceux-ci peuvent émailler des *sermones ad clericos*, comme ceux de Leo Austriacus, étudiés par Séverin M. Grill : cet ancien prêtre, vraisemblablement entré dans l'ordre cistercien au couvent de Heiligenkreuz à l'âge mûr⁵² émaille ses sermons d'expressions, de locutions et de proverbes allemands⁵³ pour un public qui devait être de langue allemande, comme le souligne Séverin M. Grill : « *Deutsch ist also die Sprache seiner Umgebung und in den Predigten muss er solche Verdeutschungen einführen, um sich verständlich zu machen.* »⁵⁴

Dira-t-on alors que Leo s'adresse à des frères convers *illiterati* ou *barbati*, comme c'est le cas d'Albert le Grand, quand « lecteur » à Cologne il prêche dans cette ville *ad fratres*, ou *in domo fratri*, ou *in monasterio S. Ulrici, in vulgari*, à côté de *sermones in latino* adressés également aux frères ?⁵⁵ C'est possible, mais bien des sermons cisterciens destinés manifestement aux clercs et vraisemblablement prêchés en latin appuient l'épicope initial de proverbes vulgaires⁵⁶.

Il ne semble pas, surtout, que l'on puisse parler de suprématie et d'éminente dignité de la sentence par rapport au proverbe vulgaire, expédient dévalué. Un prédicateur anonyme exprime assez bien que le proverbe vulgaire, par son rôle édifiant, peut également prétendre au respect :

Intendemus in caelum (Act. 7,55). *Solet dici vulgariter: Secure bibit, qui lectum suum videt. Licet istud verbum sit saeculare, tamen spiritualiter intellectum valet ad aedificationem nostram...*

La différence est plutôt perçue comme une différence de statut des deux formes de locutions sentencieuses.

La sagesse des sentences est supportée par le prestige des autorités, qu'il s'agisse des maîtres profanes, comme Sénèque ou Aristote, ou des grandes figures de l'Écriture biblique ou patristique.

La sagesse des proverbes est supportée par le prestige de l'expérience, du bon sens — faut-il dire populaire? — accumulée, et cela ressort assez nettement de nombreux sermons.

Si la formule d'introduction des proverbes est en effet, dans l'immense majorité des cas, *vulgariter dicitur, communiter dicitur*, et *solet dici*, avec parfois une référence expresse à la langue vulgaire — *gallice dicitur* ou *in nostro provincialico* chez Arnaud de Belvézer⁵⁷ —, certains sont supportés par *consuetudo est*. Ainsi chez Gui d'Evreux ou de Mesnil, dominicain (mort en 1300):

(8) *Misit Deus filium suum* (Gal. 4,4). *Misit servos suos vocare invitatos ad nuptias* (Matth. 22,3) *Consuetudo est, quando prandium est paratum solet clamari: as tables...*

Et dans de nombreux sermons, Gui fait appel à l'expérience du monde: *videmus in mundo, ad sensum, ad oculum, Consuetudo est...* Point sur lequel nous reviendrons ensuite.

Ou encore chez Guillaume de Baliona ou de Narbonne:

(11) *Nemini quicquam debeat* (Rom. 13,8). *Secundum quod videmus, qui male solvit, creditorem offendit et damnum suum facit...* (Décalque d'un proverbe vulgaire?)

(13) *Seminavit bonum semen* (Matth. 13, 14). *Experimento patet, quod semen sine pluvia fructificare non potest*⁵⁸.

Le proverbe est une vérité engendrée par l'expérience et reconnue par la raison, comme le marque le même Guillaume de Narbonne dans un autre sermon (61).

Cecidit sors (Act. 1, 26). *Ratio dictat et proverbium commune est, quod qui versus caelum mittit lapidet cadit super eum...*⁵⁹

Cette raison peut être incarnée, à l'occasion, par les maîtres spirituels de la chrétienté ou de l'Antiquité.

L'*auctoritas* elle-même, non référée aux maîtres spirituels, peut être le fruit d'un consensus commun. Il existe, comme le dit un sermonnaire

anonyme, une *communia auctoritas*: *Ductus est Jesus* (Matth. 4, 1). *Sicut dicit communis auctoritas: Omnis Christi actio nostra est instructio*⁶⁰.

Au total, comme l'a souligné Donald Mac Donald à propos des sentences, des *exempla* et des proverbes: «*Sententiae and exempla gain persuasive power from their sources in the Scriptures, in the Church Fathers, or in venerated classical authors*», alors que «*the wisdom of proverba is often supported by the prestige of Salomon*⁶¹, and is always reinforced by the authority of accumulated folk experience. » («*Proverbs, sententiae and exempla in Chaucer's comic tales: the function of comic misapplication*», *Speculum* XLI, 1966, p. 454).

Garantis par l'expérience, comment les proverbes sont-ils utilisés dans les sermons par rapport aux épîques qu'ils appuient et à la teneur qu'ils engagent ?

J. Morawski faisait déjà remarquer à propos des recueils de proverbes à concordances bibliques: «*Les rapprochements valent ce que valent tous les rapprochements*» et loin de donner au proverbe un sens absolu, les commentateurs ont au contraire tenté de concilier les proverbes avec leurs préoccupations personnelles ou pour les interpréter dans un sens qui puisse servir leurs causes respectives.⁶²

Encore faut-il étudier les *modes* ou plutôt les *modalités* de ces concordances, et c'est ce qu'a esquissé E. Rattunde dans la magistrale étude qu'il a consacrée aux *Proverbes au vilain*⁶³.

E. Rattunde y dégage d'abord la fonction globale des recueils avec commentaires bibliques, allégoriques, juridiques et scolastiques: les proverbes n'y jouent qu'un rôle d'appoint; il relève ensuite quelques proverbes accompagnés de leurs correspondances bibliques dans le ms. de Cheltenham Bibl. Philipps 8336⁶⁴

- a) *A bosoyñ voyt l'en qui amis est*
Eccl. XII, 8: *Non agnoscitur in bonis amicus*
- b) *Au colon saül cerises sunt ameres*
Prov. XXVII, 7: *Anima saturata calcabit favum*
- c) *Assez escorche qui pré tient*
Rom. I, 32: *Qui faciunt talia digni sunt morte.*

Avec le commentaire suivant:

«*Während es dem Verfasser im mittleren Beispiel gelingt, zur Aussage des A.F. ein weitgehend paralleles Bibelzitat zu finden, thematisiert im ersten zitierten Text die Bibelstelle die Gegensituation des vorgegebenden Sprichwortes; die geforderte Uebereinstimmung ist so allein durch die*

Verneinung des Satztes: «In der Not erkennt man den Freund» zu erreichen «Non agnoscitur in bonis amicus». Im dritten Text kann dagegen nicht von einer Uebertragung oder Bestätigung des altfranzösisches Sprichwortes durch das lateinische Zitat gesprochen werden; vielmehr stellt der lateinische Text Qui faciunt talia digni sunt morte in gewisser Weise die Reaktion des Sprechers auf die unmoralische Aussage Assez escorche qui pié tient dar: Die grundsätzliche Differenz zwischen der pragmatischen Sprichwortlehre und der christlichen Moral, die in diesen Sammlungen verbunden werden sollen, wird hier sichtbar. Die Aufgabe, zu einem gegebenen Sprichwort aus dem ebenfalls vorliegenden Bibeltext eine möglichst parallele Stelle zu suchen, ist also nicht in allen Fällen befriedigend zu lösen. Der Zufall des Friedens bestimmt weitgehend die verschiedene Weisen der Kommentierung durch das Zitat.»

Certes, mais même si c'est le hasard de la découverte qui produit nombre de concordances, ces concordances ont nécessairement un sens pour les auteurs de recueils, comme pour leurs utilisateurs, les prédicateurs: il ne saurait y avoir de concordances «vides». L'esquisse d'analyse d'E. Rattunde, pour intéressante qu'elle soit, laisse dans l'ombre des modalités de concordances que nous voudrions explorer, largement représentées dans les sermons.

Un proverbe comme *A mauvais chien queue li vient* est accompagné dans le recueil du manuscrit latin 13965 (A dans le classement de Morawski) des deux concordances suivantes:

- (et) *cauda eius trahebat (tertiam partem stellarum caeli)* (Apoc. XL, 4)
Il s'agit du dragon de l'Apocalypse, qui sera vaincu par saint Michel.
- *locuste habebant caudas similes scorpionum et aculei erant in caudis earum* (Apoc. IX, 7-10)
Il s'agit du fléau des sauterelles.

On est donc proche de l'exemple 2 cité par E. Rattunde, où un parallélisme formel unit l'épicope et le proverbe: la queue du mauvais chien devient la queue du dragon ou des sauterelles de l'Apocalypse. Dans ce cas il y a simplement une application analogique du proverbe à l'épicope qui pourrait également jouer dans l'autre sens: épicope → proverbe.

Mais les recueils, comme les sermons, offrent des cas où le proverbe vulgaire reçoit, sur le mode métaphorique en particulier, une interprétation spirituelle⁶⁵.

Le proverbe *Qy tent le angule par le cuwe, ele n'est pas sue* est ainsi pourvu, dans le recueil 8336 de la Bibliothèque Philipps de Cheltenham, du commentaire suivant:

Anguilla est prosperitas mundi que in morte quasi per caudam tenetur.

Nous avons quitté ici le plan horizontal de l'analogie pour celui du transfert métaphorique.

De même dans cet exemple, du même manuscrit :

Qy ançois veot au molyn, ançois yl doit moudre

Molendinum: penia; due mole: spes et timor; aqua: lacrimae et tribulatio.

Sans doute n'y a-t-il pas là de références bibliques ? Elles sont présentes dans ce troisième exemple, toujours emprunté à ce recueil :

Bon noyau gist souz feble escorce

Nucleus sub cortice, anima in carne, sicut cortex est amara penitencia, nucleus vita eterna.

Suivent deux épicopes :

— *Omnis disciplina in presenti non videtur esse gaudii sed meroris* (Hébreux XIII, 12) : *ecce cortex. Sequitur fructum autem pacatissimum: ecce nucleus.*

— *Ecce cortex: agite penitenciam. Ecce nucleus: appropinquabit regnum celorum* (Matth. IV, 17).

Ces interprétations spirituelles de proverbes vulgaires à portée purement profane habituellement — nous entendons par là que leur enseignement est une constatation pragmatique indépendante de toute morale chrétienne comme le remarque E. Rattunde à propos de *Assez escorche qui pié tient* — ne sont pas rares dans les sermons, et nous en retiendrons les exemples les plus marquants.

Ainsi chez Albert de Metz :

Ambulate in dilectione Dei (Ephes. 5, 2). *Dicitur vulgariter: Mieux vaut amis en voie que deniers en courroie. Sed certe non intelligitur de amore mundano.*

Le proverbe est appliqué à l'amour divin par le prédicateur.

De même chez Guibert de Tournai :

Oculi mei semper ad Dominum (Ps. 24, 15) *Solet dici, ubi amor, ibi oculos. Ideo sancti oculos habent semper erectos ad Deum.*

Un proverbe purement profane se rapportant à la passion⁶⁶ est transposé dans une optique chrétienne⁶⁷.

Chez Nicolas de Byard, ce prolifique prédicateur si souvent copié,

l'attente, dans le proverbe vulgaire *mout ennuie qui atent*, devient l'attente du Christ :

Si moram fecerit (Abac. 2, 3) *Dicitur vulgariter, que mout enui a qui atent, et ideo quia antiqui patres tam diu Christum exspectaverunt.*

Plus remarquables encore sont les cas suivants, où la tropologie confine à l'allégorie.

Ici, c'est le jeu qui devient le monde où le Christ s'est incarné pour sauver l'humanité pécheresse :

Cum jejunasset Jesus (Matth. 4, 2). *Dicitur vulgariter: Qui en jeu entre, en jeu consente. Jesus enim voluntarie intravit in mundum, unde conveniens fuit, quod loca mundi idest miseriam sustineret...*⁶⁸

Ailleurs, c'est l'un des deux gros qui ne pueent tenir en un sac qui devient le diable, l'autre étant le Christ :

Nolite locum dare diabolo (Eph. 4, 27). *Solet dici: Duo grossi non possunt in uno sacco locari. Grossus est diabolus*⁶⁹. Le même gros prenant le sens de « grand homme » chez Jean d'Orléans, dans une variante de ce proverbe :

Erat Jesus eiciens daemonium (Luc 12, 24). *Dicitur vulgariter: quod duo grossa non possunt (esse) in uno potu simul et semel, similiter duo magni homini... ut mereatur pervenire ad gloriam aeternam, ad quam...*⁷⁰

Dans ce sermon de Gérard de Liège, le pronom autarcique *qui* devient l'Eglise, dans la transposition latine de *Qui de loin se pourvoit de pres s'esjoïst*⁷¹.

Dominus prope est (Phil. 4, 5). *Vulgariter dicitur: Qui de longinquo videt, de prope gaudet. Ecclesia vidit de longinquo adventum Christi* (Schneyer, *Repertorium*, II, 173 sqq., no 12).

Enfin, dans la transposition latine de *Chascune vieille son doit plaint* (Morawski, *Proverbes français*, no 345), la vieille, c'est l'Eglise : *Sic currite* (1 Cor. 9, 24). *Dicitur vulgariter, quod quaelibet vetula conqueritur damnum suum. Sic facit sancta mater ecclesia...*⁷², alors que le même proverbe est associé à d'autres épicoques, en un sens littéral, chez Nicolas de Byard par exemple :

Ecce defunctus efferebatur (Luc, 7, 12). *Si verum est quod dicitur vulgariter, que chescune vieille son doit plaint, non est mirum si vetula, de qua loquitur evangelium hodiernum plangebat*⁷³. La même correspondance se trouve encore chez Thomas de Lisle, dans un sermon décalqué vraisemblablement de Thomas d'Aquin, l'épicoque étant pris, cette fois, en un sens tropologique *Ecce mulier Chananea* (Matth. 15, 22). *Sicut*

*gallice dicitur: Besoin fait troter la vieille, et propter hoc ista mulier chananaea, per quam significatur creatura per peccatum effeminata...*⁷⁴

Ce dernier exemple est significatif de la polyvalence et de la plasticité des proverbes chez les sermonnaires : *chescune vieille son duel plaint* peut être pris en un sens littéral, mais aussi en un sens tropologique allégorique qui serait difficilement recevable à notre époque où toutes les locutions sentencieuses tendent à être figées dans des catégories précises (emploierait-on, de nos jours, *chescune vieille son duel plaint* en un sens autre que littéral ?) Ici encore se manifeste la souplesse des sermonnaires que nous avons vue à l'œuvre déjà dans l'utilisation en symbiose des proverbes vulgaires et des sentences.

Par rapport à la teneur, à présent, comment se comportent les proverbes ? C'est le lieu d'examiner ici les liens qui unissent les proverbes aux *exempla*, qui en constituent l'illustration la plus fréquente, et dans les recueils, et dans les sermons.

Dans la pratique homilétique, le proverbe est en effet souvent assorti d'un *exemplum*, comme il arrive également dans les recueils de proverbes à concordances bibliques, dont celui de Cheltenham, Bibl. Philipps 8336, où le terme se réfère alors à des exemples puisés également dans les Saintes Ecritures :

– *Bone parole, bon lu tient. Exemplum* Reges II, 14, 21 – *Ecce placatus verbis tuis feci verbum tuum* – où touché par les paroles de l'apologue de la femme de Théma, David charge Joab de faire revenir Abraham, en disgrâce.

– *Bien vive au matin qui a soyr saul. Exemplum* de Lazaro et parabola 19. Proverbe illustré par la résurrection de Lazare.

– *Fous ne crient devant que il prient. Exemplum* de Pharaone et de Antioche in Macha. I, 4, illustrant l'orgueil d'Antiochus Epiphane défait par Judas Machabée.

– *Il fet bon souffrer. Exempla. Et David a Saule, et Joseph a fratribus, Job a regibus.*

– *Il n'est si sage qui ne folyat. Exemplum* de David.

– *Lecherye est de grant coust. Exemplum* de Adam et Eva et de filio prodigo.

– *Qy a mau veysin, sy ad mau matyn. Exemplum* de Aman et Mardoche.

Un mot d'appel suffit donc alors à amorcer les *exempla*, comme il arrive également dans les sermons, lorsqu'ils ont une grande notoriété : si

la longueur des *exempla* est quelquefois égale à celle du reste du discours quand ils se rapportent à un fait connu, appartenant au fonds commun des moralistes, ils ne sont reproduits, dans les manuscrits, qu'en deux ou trois mots, ou même ils sont indiqués simplement par leur titre : les détails sont laissés à l'initiative et à l'habileté de chaque narrateur⁷⁵. Ainsi dans le manuscrit latin 16505, fol. 143 : *Exemplum est de illo qui ultra mare locutus fuit cum rege Francorum*.

Cela dit, comme nous l'avons déjà souligné à propos des recueils d'*exempla*, la frontière entre le *proverbe* et l'*exemplum* n'est pas une frontière imperméable : ils constituent bien souvent deux modalités de la moralisation, comme il apparaît dans les sermons.

Si en effet l'*exemplum* apparaît comme l'illustration du proverbe, cette illustration comprend en elle une typisation en puissance qui peut être évoquée dans le titre, comme on vient de le voir : David, Joseph, Job sont ainsi des *exemples* d'épreuves récompensées. Il s'agit de proposer à l'auditoire des types connus, immédiatement porteurs d'une leçon, comme le préconise Humbert de Romans, dans son *De eruditione praedicatorum*, au sujet des femmes honnêtes qu'on doit reprendre avec de grands ménagements en commençant par les flatter, puis en dépeignant leurs défauts par référence à un type pris dans le passé, comme Eve, Athalie, Jezabel (Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. 208). Le type peut être aussi bien un animal moralisé... comme le paon, dans le cas suivant, *exemple* de celui qui ne voit que ses avantages en ignorant ses défauts :

Expectatio creaturae (Rom. 8, 19). *Vulgariter dicitur : Chequn voit volentiers ce qu'il a bel et a ennuit ce qu'il a lait. Ut patet de pavone...*⁷⁶

Inversement, tout proverbe est, en quelque sorte, la leçon d'un *exemplum* en puissance, la *ratio*, comme il appert de deux cas empruntés à Jacques de Lausanne où, après l'épicope, un proverbe à forme directe vient doubler un proverbe métaphorique⁷⁷ en constituant avec lui un dyptique de moralité :

– *Colligite quae superaverunt fragmenta* (Joh. 6, 12). *Vulgariter dicitur que chevalier d'onneur ne doit mie retourner du tournoi acesmé (?)*. *Ratio est : Mestier se doit monstrier par aucune enseig.*

– *Gloria ejus quasi flos* (Is. 40, 6) *Vulgariter dicitur : Biauté perdue ne puet longuement durer. Ratio est, quia durare non potest, quod male fundatur.*

Alors qu'inversement, chez le même sermonnaire, un proverbe à forme directe est doublé d'un proverbe sur le chemin de la métaphorisation par l'exemple qu'il propose :

V.d. que il convient souffrir qui veut a honeur venir. Miles qui torneamenta frequentat, ad assequendum honorem, multa habet sustinere...

Il existe donc, entre le proverbe et l'*exemplum*, une relation de complémentarité : le proverbe à forme directe est la leçon d'un *exemplum*, l'*exemplum* l'illustration du proverbe, le proverbe à forme métaphorique étant à la charnière du proverbe et de l'*exemplum* : par son illustration embryonnaire, il est une saynète en puissance (*Besoin fait vieille trotter, chevaliers ne vit jamais seul*). Ou encore, si le proverbe est l'expression de la « commune autorité », l'*exemplum*, par ses aspects typiques, est l'illustration de l'autorité. Comme le souligne B. Smalley à propos de Lazare et des figures bibliques : « *The types are so real and so familiar that they may be used as arguments from authority as well as for illustration.* »⁷⁸

Sentences, proverbes, exempla constituent ce que P. M. Lumiansky appelle les *monitory elements*⁷⁹, les *exempla* étant en quelque sorte les vignettes des proverbes, comme ces vignettes du ms. L de la *Chanson de saint Alexis* qui représentent en images isolées, exemplaires, les principaux moments de la vie du saint⁸⁰.

Nombreux sont également les cas, dans les sermons, où l'on est sur le chemin de la création proverbiale : l'on assiste à la germanisation de proverbes ou à l'éclosion d'*exempla* embryonnaires.

Les sermonnaires ont volontiers recours à l'expérience dont les proverbes tirent la leçon, comme en témoignent des formules d'introduction telles que *videmus in mundo, ad sensum, ad oculum, videmus semper evenire*, ou *quod experientia docet* (chez Gui d'Evreux, Guillaume de Narbonne, Ferrier Catalan, par exemple). Mais il ne se contentent pas d'exploiter un fonds de proverbes connus : ils puisent dans le spectacle du monde des règles pragmatiques de conduite qui, par leur formulation généralisante et leur structure, sont de véritables proverbes en gestation.

Quelques exemples remarquables en seront la démonstration. Ainsi chez Ferrier Catalan :

Non judicavi me aliquid scire (1. Cor. 2, 22) : In rebus bellicis qui prompte vult adversarium suum evincere, statim educit gladium...

Cet énoncé sentencieux possède déjà deux éléments fondamentaux qui sont constitutifs du proverbe :

- *qui*, pronom autarcique généralisant
- la binarité.

La tranformation pourrait être :

Qui vult evincere adversarium suum, statim educit gladium.

De même dans les cas suivants qui proposent des exemples en miniature porteurs de leçon.

Chez Guillaume de Baliona ou de Narbonne :

Confortamini in Domino (Eph. 6, 10) : *Sicut fit communiter, mareschalli solent exercitum suum imminente bello de eis, quae necessaria sunt commovere...*

Dans un sermon pastoral conservé à la bibliothèque de Munich⁸¹ :

Implevit eum Dominus (Eccl. 15, 5) : *Vulgaris enim est consuetudinis quod pater familias ad agrum eius seminandum prius implet eius saccum.*

Ou encore :

Qui se existimat stare (1. Cor. 10, 2). *Sicut homo qui vadit per loca periculosa multum sibi cavet de praecipitio...* qui deviendrait facilement :

*Qui vadit per loca periculosa
multum sibi cavet de praecipitio*⁸².

De poenitentia. Et tu fili hominis, sume tibi laterem (Ez. 4, 1). *Aliquis faber ferrarius vas necessarium volens producere, illud frequenter admovet igni*⁸³ qui deviendrait facilement, sous forme rythmée et condensée :

[Faber ferrarius] qui vult vas necessarium producere, illud admovet igni.

Creatura liberaliter a servitute (Rom. 8, 21). *Vocavit vos Deus per evangelium nostrum* (2. Thess. 2, 13). *Consuetudo est, quando aliquis vult facere festum magnum, quod solet mittere nuntios ad invitandum*⁸⁴.

Vas electionis (Act. 9, 15). *Experimento patet, quod vas plenum aqua vel aliquo liquorum ad modicum impulsus vel tactus effundit contentum*⁸⁵.

Autant de proverbes dans l'œuf, puisés dans des exemples, qui deviendront proverbes à partir d'un certain seuil de généralité ; invitant à une prudence et à une prévoyance que l'éthique chrétienne reprend en compte. Et les cas de ce type sont nombreux.

La littérature parénétique a dû être, étant donné sa fonction moralisatrice, un foyer de création proverbiale pour des clercs rompus, dès leur formation, à la pratique didactico-pédagogique.

Clercs qui n'ont qu'à puiser, également, dans un vaste fonds de proverbes dont on perçoit bien, à travers les sermons, qu'ils ont circulé à travers toute l'Europe.

L'origine nationale ou régionale des proverbes est en effet souvent marquée, dans les sermons ; à côté de *communiter dicitur*, c'est *gallice*

dicitur qui revient le plus fréquemment. Des spécifications plus précises sont employées cependant chez tel ou tel prédicateur : Arnaud de Belvézer introduit volontiers ses proverbes par *vulgariter dicitur in nostro provincialico / in nostro vulgari provinciali dicitur (tale) proverbium*, le mot *provincialis* s'appliquant, dès le temps de la première croisade, aux habitants de tout le midi de la Gaule, et le sens de ce mot, employé comme terme linguistique, n'ayant pas une extension moins considérable⁸⁶. Et de fait, ce Dominicain, qui appartient à la province dominicaine de Provence et qui manifeste une attention toute particulière envers la langue et la littérature provençales (« Sollicitude surprenante, est-il dit dans l'*H.L.F.*, chez ce membre d'un ordre fondé spécialement pour combattre l'hérésie et d'ordinaire en défiance contre cette langue et cette littérature, mises souvent au service de l'hérésie et suspectes par cela même ». Mais on combat mieux l'hérésie avec ses propres armes) emploie, semble-t-il, des proverbes purement provençaux, comme *Entre cent cabras us bocs alas*. On relève chez lui plus de 50 articles contribuant à la parémiologie provençale, sans compter les locutions en catalan ou en italien, qui témoignent de ses voyages.

Mais sous l'étiquette *vulgariter dicitur in nostro provincialico/in nostro vulgari provinciali dicitur (tale) proverbium*, il enregistre aussi les proverbes les plus largement répandus, répertoriés par tous les recueils, comme :

Conditionem dominorum sequitur condicio familiae, forme latine de *a tel seignor tele maisnie* (Morawski, *Proverbes français*, n° 165)

ou *Qui non dat qui amat (non recepit quod optat)* : *qui ne done que aime ne prent que desirre* (Morawski, n° 2023).

Ailleurs, dans un sermon anonyme, l'étiquette *Parisius* désigne un proverbe des plus banals qui a une notoriété européenne, et largement exploité dans toute espèce de sermons :

Princeps sum exercitus Domini (Jos. 5, 14). *Parisius solet dici communiter. Bone compaignie diex le fist (le diable le desfit)*⁸⁷.

Un même proverbe peut ainsi être cité aux quatre coins de l'Europe, tel *Qui habet necesse vadet ad petendum*, que l'on trouve chez l'Autrichien Gra(e)culus au début du XIV^e siècle (*Sanata est filia ejus ex illa hora* (Matth. 15, 28). *Dicitur in vulgari: Qui habet necesse vadet ad petendum, et quia mulier necesse habuit, exivit...*⁸⁸ pour être repris dans le même sermon, prêché à Prague, par l'augustinien Conrad de Waldhausen⁸⁹.

L'on ne s'étonnera donc pas que le cistercien Léon l'Autrichien ait

recours à l'occasion, en dehors des locutions et proverbes allemands dont il émaille ses sermons, à un proverbe français :

Vos amici mei estis (Joh. 15, 14). *Gallice dicitur: Bon est amez ki amor ame.*

Mieux, un prédicateur anglais, resté anonyme, cite expressément, dans un sermon, un proverbe continental :

Bibite vinum, quod miscui vobis (Prov. 9, 5). *Proverbialiter dicitur, quod in transmarinis partibus non est adeo paupercula vetula quae non bibat vinum in festo sancti Martini*⁹⁰, traduction du célèbre *A la feste saint Martin toutes vieilles boivent vin.*

Sans compter que la mention *vulgariter dicitur* peut se rapporter à des proverbes dont l'origine est nettement cléricale, attestés d'abord en latin médiéval, comme chez Jordan de Quedlinburg :

Postquam impleti sunt dies purgationis (Luc, 2, 22). *Solet dici vulgariter: Qui vult cum lupis currere, eum oportet cum lupis ululare* proverbe que le Moyen Age latin connaît sous des formes variées⁹¹, et qui donne le proverbe français : *il faut hurler avec les loups si l'on veut courir avec eux*⁹².

Le latin médiéval, langue véhiculaire de la *Respublica clericorum europaea* a favorisé sans aucun doute la diffusion et la circulation des proverbes dans les sermons comme dans l'ensemble de la littérature pédagogique-didactique, comme l'a rappelé L. Combet à la suite de J. Morawski : « Il est certain que le latin a servi d'idiome de diffusion à un grand nombre de proverbes nationaux qui, traduits dans cette langue selon les procédés décrits par Morawski, ont été ensuite transportés à travers l'Europe civilisée d'alors et parfois reversés dans les divers idiomes nationaux ou locaux où ils ont pu prendre racine et même faire souche à leur tour » (*op. cit.*, p. 67). La littérature parénétique est un témoignage particulièrement intéressant du rôle fondamental joué par le latin médiéval dans la propagation des proverbes et dans la constitution d'un immense fonds supranational où puisent les prédicateurs.

Au total, soutenus par un important appareil théorique et pratique dont nous avons fait un bref recensement, et disposant en particulier de recueils de proverbes assortis d'épícopes, les prédicateurs médiévaux font des proverbes « vulgaires » un emploi remarquable.

Remarquable par son éclectisme, puisque ces proverbes voisinent avec les sentences des *auctoritates* chrétiennes et profanes : l'on met à profit et la culture sacrée et la culture antique, assimilée dans le cadre du

normatisme évolutif dont parle Ch. Mohrmann⁹³, et le vaste réservoir de proverbes nationaux, régionaux, brassés et véhiculés à travers toute l'Europe grâce au latin. Le proverbe, support didactico-pédagogique dans la pratique scolaire, est un instrument privilégié de la moralité au même titre que le savoir de l'Antiquité dont sont nourris les clercs⁹⁴. Sans doute destiné à toucher plus particulièrement le peuple, avec le développement des ordres missionnaires, il n'est pas l'objet du discrédit dans lequel il tombera à partir du XVI^e siècle⁹⁵.

Il est, pour les prédicateurs, de la moralité en boîte, en prêt-à-servir commode placé, en bonne rhétorique, aux positions-clés du discours pour engager (ou clore) une argumentation⁹⁶, en l'occurrence la *teneur*. Issu de constatations pragmatiques et sanctionné par la *communis auctoritas*, il est éclairé par les évêques. Les sermonnaires témoignent ainsi de la remarquable plasticité du sens du proverbe chez les médiévaux : un même proverbe est susceptible de toutes sortes d'interprétations, depuis l'interprétation littérale analogique jusqu'à l'interprétation spirituelle allégorique. Ils témoignent aussi de la complémentarité et de l'osmose du proverbe et de l'*exemplum*, ces *monitory elements*, comme les appelle R. Lumiansky : le proverbe est la leçon de l'*exemplum*, et l'*exemplum*, qui dégage des types, l'illustration du proverbe, le proverbe métaphorique étant leçon d'*exemplum*. Ces différents modes de la moralité ont leur fondement, comme l'ont montré J. Huizinga⁹⁷ et d'autres, dans la prédilection du Moyen Âge pour subsumer les énoncés particuliers sous des énoncés de la « vérité » visant au général (d'une manière rassurante), prédilection qui trouve son expression également dans la grande faveur accordée aux maximes, aux adages, aux *dicta* et aux *mottos*⁹⁸. Comme l'écrit encore D. Mac Donald, « *the value and hence, the popularity, of proverbs, derives from the fact that they are, at least ostensibly, such expressions of wisdom, a characteristic they share with both the sententia and with the exemplum, which is in its essence an anecdote designed to illustrate and support a general statement of truth or wisdom* »⁹⁹. » Vignettes des proverbes, les *exempla* leur apportent le pittoresque des saynètes moralisées que miniatures et sculptures reproduisent à l'infini en fournissant une aide visuelle à l'enseignement oral¹⁰⁰.

L'énorme littérature parénétique n'est cependant pas uniquement répétitive, elle ne se borne pas à resservir de la sagesse en conserve : s'alimentant à l'expérience du quotidien pour en dégager des règles de conduite, elle est normalement un foyer de création de proverbes. Moralisant le spectacle du monde, les sermonnaires sont naturellement amenés à engendrer des locutions devenant proverbes dès l'instant où, échappant à

l'anecdote, elles franchissent un seuil suffisant de généralité¹⁰¹. L'emploi massif de proverbes constitués et la gestation de proverbes *in vivo*, sont, bien sûr, naturels dans la pratique homilétique, mais ils sont aussi, plus largement, la marque d'une mentalité qui a, pour les moralités et l'exemplification, un goût qui ne semble pas avoir connu de limite¹⁰².

Claude BURIDANT

Université de Strasbourg II

NOTES

1. Smalley, *The study of the Bible in the Middle Ages*, p. 35.
2. *La chaire française au Moyen Age*, p. 9.
3. Extraits dans *Alani Magni etc. opera moralia, paraenetica et polemica etc.*, éd. de Visch. Anvers, 1654, p. 52-118. Edition in *Patrologie latine* de Migne, CCX, col. 3 sqq.
4. Cf. sur ce point, cependant, M. Zink, *Alain de Lille, Gautier de Châtillon, Jakemart Gielée et leur temps*, p. 172 : « Grand sermon qui en englobe une quantité de petits. »
5. Cf. Lecoy de la Marche, *ibid.*, p. 117, qui en extrait environ 3000 *exempla* dans *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du Recueil inédit d'Etienne de Bourbon*, Paris, 1877.
6. Où l'étude prescrite aux prédicateurs porte sur la nature, sur le symbolisme et les mystères de l'Eglise, sur l'histoire profane et sacrée et sur les divers exemples qu'on peut tirer pour l'édification de l'auditoire, Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. 40; et p. 131-132. Seconde partie : 1) De l'art de composer des sermons pour toutes les classes d'auditeurs. 2) De l'art de composer promptement des sermons pour toute espèce de circonstances.
7. Traités édités par Th.-M. Charland, « *Artes praedicandi* », *Contribution à l'étude de la rhétorique au Moyen Age*. Paris-Ottawa, 1936. Publications de l'Institut des Etudes Médiévales d'Ottawa, 7, ou la *Summa Praedicatorum* de John Bromyard (cf. J. A. Mother : *The Exemplum in the Early Religions and Didactic Literature of England*, New-York, Columbia U.P., 1911. Reprint, 1966).
8. Cf. J. B. Schneyer, « *Eine Sermonesliste des Nicolas de Byard* », *A.F.M. annus 60*, fasc. 1-2, p. 5, note 1. « *Die Methodenlehre der scholastischen Predigt ist vor allem in den zahlreichen «Artes praedicandi» erhalten*. Vgl. H. Caplan, *Mediaeval artes praedicandi*, Ithaca, New-York, 1936 (Cornell Studies in Class. Philology, n° XXIV-XXV) et Th. Charland, *op. cit.*
9. P. Michaud-Quantin, « *Guy d'Evreux, o.p., technicien du sermonnaire médiéval* », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, vol. XX, 1950, p. 228.
10. H. Denifle — E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, II, Paris, 1891, p. 110. Signalé par P. Michaud-Quantin, *op. cit.*, *ibid.*
11. Ms. 308 de la Bibliothèque d'Avignon. Cf. Quéatif et Echard, *Recueil de thèmes et de matériaux*, tome I, p. 124. Ed. Paris, 1498, in-4° et 1512 in-8°; Strasbourg, 1516, in-8°.
12. Le même manuscrit contient un autre dictionnaire pour les prédicateurs, disposé par ordre alphabétique, commençant par le mot *Accidia* et finissant par *Christi ascensio*.
13. Cf. le *De modo dilatandi sermones* d'Olivier de Went, provincial des Dominicains en 1393, signalé par Lecoy, p. 195.
14. Cf. Lecoy de la Marche, p. 281, et ch. V. L'on remarquera qu'ici comme ailleurs, la leçon morale est volontiers énoncée, au Moyen Age, à travers des procédés mnémotechniques, dont fait partie le proverbe, par sa structure, comme condensé de moralité. Cf. la note de conclusion.
15. « L'organisation scolaire au XII^e siècle » in *Traditio Studies in ancient and medieval history, thought and religion*, qui cite la *Summa Abel* de Pierre le Chantre, l'*Aurora* de Pierre de Riga, le *Gregorianum* de Garnier le Victorin, le *Liber de distinctionibus dictionum theologicarum* d'Alain de Lille. Il renvoie au livre de Beryl Smalley, *The study of the Bible in the Middle Ages*, Oxford, 1941, note 47 : « Aidé de ces instruments et d'autres, le moine pourra relire l'Ecriture à sa fantaisie et y chercher le sens allégorique et moral » (p. 233).
16. Manuscrit 26 de la B.M. de Tours, fol. 1-280 v°, XIII^e siècle. De même, manuscrit 27. Hugues de Saint-Cher fonda une maison dominicaine à Tours, vers 1230.
17. Fol. 1-44, XIII^e siècle.
18. Pour J. Th. Welter, l'*exemplum* est proprement un récit, une historiette, une fable ou une parabole, une moralité ou une description pouvant servir de preuve à l'appui d'un exposé doctrinal, religieux ou moral. Cf. aussi la définition donnée par H.-R. Jauss, *Untersuchung zur mittelalterlichen Tierdichtung*, p. 129. « *Als Exemplum* » veranschaulicht die Erzählung eine Lehre, die in einem (zugleich überleitenden) Spruch vorangestellt und durch einen kommentierenden Satz des Erzählers am Ende in einprägsamer Weise wiederholt wird. » Cette définition a l'avantage de lier l'*exemplum* au proverbe : le proverbe est souvent, comme nous le verrons, la leçon d'un *exemplum*, ou l'*exemplum* l'illustration d'un proverbe. *Lehrsatz* chez H. Friedrich, *Zur Rechtsmetaphysik der göttlichen Komödie*, Frankfurt, 1942, p. 46. Ce rapport entre proverbe et *exemplum* est

également marqué avec bonheur par P.-Y. Badel, qui souligne que l'*exemplum* est plutôt une figure de rhétorique, un procédé de l'amplification qui met au service d'un discours principal divers types de discours et, en particulier, divers genres narratifs, sans que cette utilisation altère les genres en question — utilisant la fable ou l'anecdote, illustrant une sentence de façon plaisante ou curieuse en lui apportant la garantie de l'historicité, en la « prouvant »... L'événement est aussi la conséquence de la sentence. En quel sens ? Parce que la sentence fournit par avance la signification de l'événement. Il est par définition unique, ne se répète pas. Il y a pourtant une part de l'événement qui est généralisable, c'est sa loi. C'est cette loi que la sentence énonce en dégageant le commun dénominateur à l'anecdote actuelle et aux actions éventuelles d'autres acteurs. (« *Alain de Lille, Gautier de Châtillon, Jakemart Gielée et leur temps*, Actes du colloque de Lille, octobre 1978, P.U.L. 1980). Pour les recherches sur l'*exemplum*, cf. R. Schenda « *Stand und Aufgaben der Exempla-forschung* », *Fabula*, X, 1965, p. 69, 85, qui fait le point sur la question en donnant de l'*exemplum* une définition dans le cadre du développement homilétique : « *Exemplum im homilistischen Sinne ist jede kurze Erzählung, die geeignet ist und angewandt wird, im Zusammenhang einer Predigt die theologische oder moralische Deduktion durch den sie induktiv beweisenden Bericht eines Interesse erregenden Vorgangs abzulösen.* » Cf. aussi la bibliographie, et particulièrement Thomas-Frederik Crane : « *Mediaeval Sermon-Books and Stories* », in *Proceedings of the American Philosophical Society* 21, 1883-1884, p. 49-78 « *Mediaeval Sermon-Books and stories and their study since 1883* », *ibid* 56, 1917, p. 369-402.

19. « Car les exemples touchent plus que les raisonnements, et saint Dominique lui-même, prétend-il, les employait à chaque instant — *Habundabat exemplis.* » Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. 116.

20. Édité par J.-Th. Welter, Paris-Toulouse, 1926.

21. A. Morel Fatio, « *El libro de exenplos por A.B.C.* » de Clément Sanchez, archidiacre de Valderas, in *Romania*, 7, 1878, p. 481-586 : composé entre 1400 et 1421, ce *Libro* est la traduction espagnole d'un *Alphabetum narrationum*. La version catalane est éditée également par Morel Fatio : *Recull de Eximplis e miracles, Gestes e Faules e altres ligendes ordenades per A.B.C., tretes de un manuscrit en pergami del començament del segle XV, ara per primera volta estampades I-II s.l.n.d.* (1881 ?) La version anglaise est éditée par Mary Macleod Banks : *An Alphabet of Tales. An English 15th. Century Translation of the Alphabetum Narrationum of Etienne de Besançon (sic)*. Ed. by Mary Macleod Banks. 2 vol. London, 1904-1905 (Early English Text Society, Orig. Ser., 126-127.

22. D'abord par Franz Pfeiffer dans son *Predigtmärlein*, in *Germania* III, 1858, p. 407-444, puis par R. Cruel : *Geschichte der deutschen Predigt im Mittelalter*, Detmold, 1879 ; Lecoy de la Marche, *op. cit.* ; L. Marengo, *L'Oratoria sacra italiana nel medioevo*, Savona, 1900 ; G. R. Owst, *Literature and Pulpit in Medieval England*, Cambridge, 1933.

23. Cf. Morel-Fatio, *Romania*, 7, 1878, p. 483, note 2, et Quetif et Echard, *Scriptores ord. praedicatorum*, t. I, p. 429 a à 431 a, qui ne mentionnent cependant aucun manuscrit de ce texte.

24. Nous entendons ici *proverbe* en un sens très large, sans référence à la typologie proposée par F. Rodegem dans les *Cahiers de L'Institut de linguistique de Louvain* — vol. I, n° 5, 1972, p. 677-703 — ou aux distinctions opérées par L. Combet dans ses *Recherches sur le « Refranero » castillan* — proverbes d'expression directe, d'expression métaphorique et sentence (ch. IV, p. 27-48) — le mot *proverbium* ayant lui-même, au Moyen Age, un sens très vague, s'appliquant souvent, peut-être de préférence, à des paraboles, allégories, sentences : *Proverbium dicitur similitudo parabola*, lit-on dans un glossaire latin (B.N. latin 10448, fol. 80, v°, cf. *Romania*, t. XLVIII, p. 482). Ou encore, bien que composé à partir de citations des Saintes Ecritures et de sentences empruntées aux maîtres sacrés et profanes, et se référant donc à la sagesse des « autorités », le recueil d'Othlo, moine de Saint-Emmeran, (XI^e siècle), porte le titre de *Libellus Proverbiorum*. C'est que *proverbium* est alors pris dans un sens large, comme le souligne W. C. Korfmacher : « *Proverbia autem Othloni, etsi in genere dictorum plebeiorum vel vulgarium collocari non possunt, saepissime tamen proprietatem brevitas et sententiositas, ut ita dicam, singula ostentant. Quare iterum libellus eius potius sententias amplecti iudicandus est quam proverbia; nihilo minus, cum sensu latiore proverbium et sententia unum idemque significant, utrumque verbum rectissime usurpatur. Ad memoriam tenendum est, Othloni proverbium maximam partem non prudentiam vulgare effare, sed sapientiam eruditorem.* » (Othloni *Libellus Proverbiorum*, 1936, p. XXX)

25. J. Morawski, *Romania*, XL-VIII, p. 489 : « La plupart des recueils de proverbes sont conservés dans des manuscrits latins. Cela s'explique par le fait que ces recueils, écrits par des gens lettrés et destinés à l'usage des clercs ou des prédicateurs, sont pourvus de commentaires en latin. »

26. Ce recueil est classé par J. Morawski dans un groupe de recueils de proverbes commentés comprenant B.N. latin 14955 fol. 119 (D), Paris B.N. latin 14799 (F), Paris B.N. latin 14929 (G)

in *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, C.F.M.A., Introduction, p. V-VI, et p. XIII, et *Romania*, XLVIII, 1922.

27. « Les thèmes ou les versets étant supposés identifiés par la connaissance approfondie de la Bible que possède tout clerc à cette époque. Cf. B. Smalley, *The study of the Bible in the Middle Ages*, p. XIV « *The little clerk learned his letters from the Psalter and the Bible would be used in teaching with the liberal arts.* » Dans les sermons mêmes, les références des citations des Saintes Ecritures — dénomination qui englobe aussi, au Moyen Age, la littérature patristique — sont loin d'être données systématiquement. Linsenmayer constate même leur absence totale dans son histoire de la prédication allemande : « *Nach einer minutiös genauen Angabe der Quelle, aus welcher der Text genommen ist, sucht man vergebens; der Text wird mit summarisch als Wort der « heiligen Schrift » citirt; dazu wird höchstens noch der Name des Evangelisten oder Apostels genannt.* »

28. Soit dans le détail :

Le groupe a — remontant au recueil X probablement distinct du recueil primitif (O), comme semble l'attester la faute *a* avec commune au groupe a et dérivant par conséquent de X — comprend :

— un sous-groupe b ayant utilisé un recueil β représenté par :

- Ba = B.N. latin 18184, fol. 143 v°. *Incipiunt proverbia vulgaria et latina*. Ms. de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle renfermant 334 proverbes rangés par ordre alphabétique, avec concordances bibliques.
- B = B.N. latin 13965, fol. 33 v°. *Incipiunt dicta sive proverbia volgaria concordata auctoribus Biblie vel scriptorum*; fol. 41 v°. *Expliciunt proverbia volgaria*, etc., *que satis sunt utilia*. Ms. de l'extrême fin du XIV^e siècle (1397) contenant 345 proverbes rangés et commentés comme dans B.

Ce sous-groupe ou famille b a utilisé un recueil β , Ba se présentant comme un remaniement de B, dû à quelque contemporain de Nicole Oresme, qui, en essayant de rajeunir les proverbes qu'il ne comprenait plus, n'a pas toujours su éviter le contre-sens (*Romania*, XLVIII, p. 505).

— un sous-groupe c représenté par :

- C = Cambrai, Bibliothèque de la ville 534, fol. 244 : *Hic incipiunt proverbia vulgaria*. Ms. du XIII^e siècle comprenant 229 proverbes rangés et commentés comme dans B, Ba (Edition Coulon, *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, t. LVI (1902), p. 1-174. « Edition assez médiocre », Morawski, *Romania* XLVIII, p. 504).
- Ca = Cambridge Corpus Christi, coll. 450, fol. 252. *Cy commencent proverbes de France*. Ms. du XIV^e siècle renfermant 420 proverbes rangés par ordre alphabétique. Edition F. Michel (Leroux de Lincy, *Livre des proverbes français*, tome II, Appendice). Corrections et ajouts de J. Morawski, *Zeitschrift für romanische Philologie*, tome LVI, 1936, p. 421 sqq. Commentaires bibliques négligés par un copiste peu soigneux : Ca s'est débarrassé des commentaires contenus dans X pour n'être pas gêné dans le choix des proverbes qu'il voulait interpoler.
- Ch = Cheltenham, Bibliothèque Philipps 8336, fol. 96-107. Ms. du milieu du XVe siècle contenant un recueil alphabétique de proverbes avec concordances bibliques. Dans certaines parties de Ch., ordre alphabétique plus rigoureusement observé que partout ailleurs rattachant ce recueil en partie au groupe a. Edition J. Morawski, *Z. R. Ph.*, tome LVI, p. 423 sqq.
- U' = Upsal, bibl. de l'Université (523, fol. 163) Recueil comprenant 277 proverbes rangés et commentés comme dans B, Ba, C, U' oscillant entre b et c mais se rapprochant plutôt de C. Edition P. Höberg in *Zeitschrift für romanische Sprache und Literatur*, XLV, 1919, p. 472-476 (cf. p. 480).

Un représentant unique indépendant de ce groupe :

- H = Hereford, Cathedral Close, P. 3.3 *Proverbia vurgalia (sic) cum concordanciis sacrae scripturae*. Ms. du XIV^e siècle renfermant, sur 3 fol. 1/2 non ch. à 2 col., 87 proverbes et refrains avec concordances bibliques. Description : H. Schenkl, *Bibl. Patrum latin. Britannica*, Vienne, 1891, no 4213.

Malgré les proverbes communs à H et a, H semble être à peu près indépendant du groupe a. Commentaires plus développés dans H qui accumule les allusions à la Bible.

29. Soit M. Lutz Röhrich pour l'Allemagne et M. Pedro Catedra pour l'Espagne. En ce qui concerne ce pays, il est possible que l'absence de tels recueils soit dû à un manque de conservation de documents signalé dans la thèse de L. Combet sur les *refraneros castellans* : Si « le XIV^e siècle est aussi l'époque où la parémiologie commence à être jugée digne d'être cultivée pour sa valeur propre, détachée de tout autre discours et rassemblée de façon systématique dans des recueils spécialisés : les *refraneros*... beaucoup de ces recueils ont disparu (pour des raisons diverses) » (op. cit., p. 110).

30. Cf. A. Friend : « *The proverbs of Serlo of Wilton* », *Mediaeval studies*, tome XVI, 1954, p. 179 : « *We know how important proverbs were to medieval rhetoric. From the twelfth century the ars dictamina emphasized the value of a proverb in the opening or conclusion of a composition.* » Cf. aussi B.-J. Whiting, *Chaucer's use of Proverbs*, Cambridge, Mass, 1934, particulièrement p. 17-20). Ainsi dans l'*ars versificatoria* de Mathieu de Vendôme, avec les remarques de Mac Donald, qui parle des « *rhetoricians, whose admonitions for the use of proverbs, sententiae, and exempla in literary works represent essentially the recognition of persuasive value of such elements in arguments directed toward moral edification.* » (*Speculum*, XLI, p. 454). Et en note : « *The recommendations for the literary use of proverbs, sententia and exempla in such treatises as Mathieu de Vendôme's Ars versificatoria are intended to demonstrate how monitory elements may be used for stylistic purposes, but the attractiveness of the elements as a means of stylistic embellishment was no doubt based on the moral wisdom they were thought to contain.* » (Cf. G. Frank and D. Miner, *Proverbes en Rime*, Baltimore, 1937, p. 1-2).

31. Cf. A.-C. Friend : « *The proverbs of Serlo of Wilton* » : « *One of the contributions which Serlo left to the learned world which he used, we may assume, in his Arts course* » (op. cit., *Mediaeval Studies*, tome XVI, 1954, p. 179).

32. Cf. aussi les Proverbes d'Othlo, moine de Saint-Emmeran dans le diocèse de Fribourg (1010- vers 1070), où il est *scriptor* et *magister scholasticorum*, composés à partir des Saintes Ecritures, mais aussi d'autorités profanes, tel Sénèque, à des fins pédagogique-morales, comme l'indique la préface en soulignant la brièveté et la facilité des sentences : « *Proverbium autem hic collectorum dictis parvuli quilibet scholastici, si ita cuiquam placeat, possunt apte instrui post lectionem psalterii. Sunt enim multo brevioris et planioris sententiae quam illa fabulosa Aviani dicta, sed et utiliora quam quaedam Catonis verba* », *Othloni Libellus Proverbiorum*, éd. W.C. Korfmacher, Chicago, 1936, p. 2.

33. « Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés », *Romania*, XLVIII, 1922, p. 492, 502. Pour Serlon, « *This is probable, since manuscripta recore more than one Latin translation of the same proverb. Moreover, while some of these Latin verses are clear and clerer, representing the work of a master of rhetoric, others are distorted and complex, suggesting the work of a student.* »

34. *Sprichwort*, Metzler, 1977, Sammlung Metzler Band, 154, p. 42. A propos des variations d'un proverbe de *Fecunda ratis* (I, 211 : « *Mendicans bene non poterit cantare Camena; Mendicans dispergit epos tenuatque Thalia; Esuriens Clio defrudat laudabile carmen* »), S. Singer fait ainsi remarquer : « *Wir sehen hier den Lehrer am Werk, der seinen Schülern zeigt, wie das gleiche volkstümliche Sprichwort auf verschiedene Art ausgedrückt werden kann* », et il rappelle les remarques de Seiler (*Deutsche Sprichwörterkunde*, s. 77 f.) : « *Solche Schülerexercitien sind daran kennlich dass in der Sammlung mehrere Variation desselben sprichwörtlichen Themas unmittelbar aufeinanderfolgen... Der Lehrer hat also seinen Schülern ein oder mehrere deutsche Sprichwörter zu Verhandlung in lateinische Hexameter (bisweilen auch Pentameter) aufgegeben... aufbewahrt und einem Sammelbuche einverleibt.* » (*Sprichwörter des Mittelalters*, t. I, p. 83).

35. *The proverb*, p. 206.

36. Cf. L. Combet, op. cit., p. 43.

37. Saint Bernard prêche en français pour le peuple, en latin pour les moines. Cf. aussi Haimeri de Vari, chancelier de Paris de 1249 à 1266 : homélies prêchées à Saint-Gervais en français, à Saint-Jacques et aux écoliers en latin. Lecoy de la Marche, op. cit., p. 192.

38. Cf. Lecoy de la Marche, *ibid.*, p. 235. Exemple d'un sermon d'Hélinand du premier dimanche des Rameaux prêché tout entier en français bien que rédigé en latin : « *Hic sermo totus gallice pronuntiatus est, et ultimus fuit authoris, ut hic habet autographum... Obiit Elinandus post sermonem istum.* » p. 161-162. Pour la prédication en Allemagne, cf. la mise au point de Linsenmayer dans *Geschichte der Predigt in Deutschland*, Munich, 1886, I. Periode, II. Abschnitt, 2. Capitel, § 12, *Sprache*, p. 36-40.

39. Exemples cités par Th. Welter : Sermons de Maurices de Sully traduits. Cf. De Ghellinck, *La littérature latine au XII^e siècle*, p. 223 et L. Bourgain, *La chaire française au XII^e siècle*, p. 192 :

« Le texte français (des sermons de Maurice de Sully) est la reproduction libre et variée de ce manuel par des prédicateurs de différentes provinces. » Ou encore, sermon picard du XIII^e siècle fait à l'occasion de la construction de la cathédrale d'Amiens, Lecoy de la Marche, *ibid.*, p. 186.

40. Ms. B.N. latin, fol. 25-59-63-68. Ms. B.N. latin 17504, fol. 95.

41. Exemple cité par Lecoy de la Marche, qui signale aussi ceux des ms. B.N. français 13316, latin 17509, fol. 82, 117, 124; 15953, fol. 1, 27; 15954, fol. 37, 39...; 15383, fol. 13, 33...; 16505, fol. 145, 160; Poitiers 124, fol. 47. Exemples très nombreux dont nous avons fait le relevé complet, dans le *Repertorium der lateinischen Sermones des Mittelalters* de Schneyer. Leur transcription y est malheureusement très souvent fautive. Nous avons envoyé à Michael Schmaus, successeur de J.-B. Schneyer, décédé en 1979, la liste des corrections que nous proposons qui, nous l'espérons, sera ajoutée en corrigenda, au X^e ou au XI^e tome du *Repertorium*.

42. Exemple cité par Lecoy de la Marche, qui signale aussi le cas des ms. B.N. latin 15970, fol. 531-532; 15971 fol. 81; 16497 fol. 60; 2516 a 83, 84; 17509 fol. 15. Exemples très nombreux, dont nous avons également fait le relevé complet dans le même *Repertorium*.

43. Cf. Hermann von Fritzlar, dans un sermon sur saint Augustin: *diz waz sin thema: In pace in idipsum*, etc. Cité par Linsenmayer, *op. cit.*, p. 152.

44. Cf. le distique d'Augustin de Dacie qui résume la tradition exégétique médiévale :

*Littera gesta docet, quid credas allegoria,
Moralis quid agas, quo tendas anagogia.*

et H. de Lubac, *Exégèse médiévale*. Cf. aussi B. Smalley, *The study of the Bible in the Middle Ages*, qui oppose la *litteral exposition* à la *spiritual exposition* : « To explain the litteral sense is to expound *litteraliter vel carnaliter*; *littera* is almost interchangeable with *corpus*. » Et elle cite à l'appui l'exemple d'un commentaire anonyme sur la décollation de saint Jean Baptiste écrit au V^e siècle.

45. Cf. Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. 289 sqq. Linsenmayer, *op. cit.*, p. 90 (Les prescriptions du *De arte praedicatoria* d'Alain de Lille) et p. 150 sqq.

46. Lecoy de la Marche, *op. cit.*, p. 162. Sermons édités par Tessier, *Bibl. Patr. Cisterc.*, t. VII, p. 206-306.

47. *Geschichte der deutschen Predigt*, p. 154.

48. Cf. Leroux de Lincy, *Livre des Proverbes français*, p. XXXIII-XXXIV : *Au fruit conoist on l'arbre*, par exemple, ou encore, *alons, alons ce dit la grue, De tout le jour ne se remue*, en mettant l'accent sur leurs destinataires: les proverbes sont cités aux auditeurs populaires à tout propos, écrit Lecoy de la Marche (*op. cit.*, p. 98). Exemple du traité *De tribus dictis* de Robert de Sorbon, qui est d'abord un sermon dont l'édition conserve la trame en omettant précisément les proverbes et l'exemple de l'Enfant prodigue.

49. Même si la majorité des manuscrits le qualifie de frère prêcheur, comme le rappelle Lecoy de la Marche (*op. cit.*, p. 184), c'est bien parmi les Franciscains qu'il faut le ranger, cf. A. Tetaert, Nicolas Biard, in *Dictionnaire de théologie catholique*, XI, Paris, 1931, 589. *Sbavalea, Supplementum... ad scriptores* II, Rome, 1921, 271-1.

50. *Histoire de la France urbaine*, Présentation dans l'émission de télévision de T.F.1, « La rage de lire », du mercredi 10 décembre 1980.

51. Cf. ainsi le jugement de Lecoy de la Marche sur Nicolas de Byard : « Ses sermons, dont le texte est mêlé de français et de latin, abondent en proverbes populaires qui le font souvent glisser sur la pente de la trivialité (*op. cit.*, p. 134). Ou encore le jugement de B. Hauréau sur Jacques de Lausanne, *H.L.F.*, XXXIII, p. 459.

52. « Aus der Archäologie seiner Predigten, das heisst aus dem Geschichtskreis, dem er seine Vergleiche und Beispiele entnimmt, kann man schliessen, dass er erst in einem reiferen Alter in das Kloster eingetreten ist. » Severin M Grill : « Leo Austriacus. Ein Cistercienser des 14. Jahrhunderts. Ueberblick über seiner exegetischen Periode. » *Cistercienser Chronik*, janvier-mai 1970, p. 57.

53. « Dominus aliquos post se vocat per internam inspirationem, aliquos accersit per manus extensae invocationem, aliquos trahit per dilectionem, aliquos pellit per flagellationem. Quod sic expones vulgariter : « Etlichen rueffet er, etlichen winchet er, etlichen zeuchet er, etlichen treibet er. » Quid erit nobis miseris, qui cottidie versamus in deliciis. Unde in proverbio : « Vergibens Speis, machet den man unweis. »

54. *Ibid.*, p. 56.

55. Rien ne nous est resté des sermons en allemand prêchés par Albert le Grand, sinon précisément des maximes qui ont été collectionnées, conservées dans de nombreux manuscrits. Cf. Linsenmayer, *op. cit.*, p. 382 : « Von seinen deutschen Predigten hat sich leider nichts erhalten als sogenannte « Sprüche », welche uns manche Handschriften aus denselben anführen. »

56. Cf. le ms. Charleville 31 répertorié par Schneyer, *Repertorium*, VI, 31, ou Munich Clm. 12661, Schneyer, *Repertorium* VI.

57. Cf. H.L.F. XXXVII, 1927? p. 265-295 « L'auteur, dans ses sermons, cite fréquemment des proverbes sous la forme où ils ont cours in nostro provincialico, ou in nostro vulgario provincialico. Le mot provincialis s'est appliqué, dès le temps de la première croisade, aux habitants de tout le midi de la Gaule (Sauf à ceux de la Septimanie et de la Gascogne) et le sens de ce mot, employé comme terme linguistique, n'a pas une extension moins considérable (cf. P. Meyer, *Annales du Midi* 1,5. *Romania* XXIV, 313. A. Blanc, *Revue des langues romanes* XXVIII, 485-489). Il appartient à la province dominicaine de Provence, qui comprend tout le midi jusqu'en 1303, où l'on en sépare la partie occidentale; elle comprend encore alors la Provence propre, et la région qui s'y rattache étroitement, le Bas Languedoc, la Vivarais, le Gévaudan, le Velay et la partie méridionale du Rouergue, tous les pays dont la langue peut être qualifiée à bon droit de vulgare provincialicum. »

58. Ou encore dans ce sermon anonyme de l'Université de Paris (Schneyer, *Repertorium* VI, 169, n° 61. Manuscrit 289 de la Bibliothèque Municipale de Laon): *Redemptionem misit Deus populo suo* (Ps. 110, 9). *Misit verbum suum et sanavit eos* (Ps. 106, 20). *Dicitur communiter quod non sunt tantae divitiae sanitas, quia qui non habet sanitatem, nihil habet... Redemptionem misit. Dicitur gallice: Il avient souvent a court que ne peche si encort. Hoc videmus semper evenire...* Ou enfin chez Ferrier Catalan, o.p. *Mortua est Maria* (Num. 10, 1) *Communiter dicitur, quod experientia docet, gallice: laut le voit ale* (?) Schneyer, *Repertorium*, II, 47, Sermon 38).

59. Cf. F. Rodegem, « Un problème de terminologie: les locutions sentencieuses ». *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 1, 5, p. 684: « Les énoncés sapientiaux sont le fruit de l'observation et de l'expérience: ils sont basés sur un cas particulier, ils se réfèrent au déjà vu, ils partent de la réalité concrète. Un fait patent sert d'occasion pour exprimer une évidence dont l'auditeur est censé tirer la leçon. »

60. Schneyer, *Repertorium*, IX, 723. Ms. du Vatican, Burghes 70, XIVe s.

61. C'est le cas du proverbe bien connu *Spes, quae differtur, animos effligit* attribué à Salomon dans un sermon anonyme:

Veniens veniet (Abac. 2, 3). *Vulgariter dicitur: Multo li grava ki attone (?) Hinc vulgari proverbio attestatur Salomon in Prov. dicens: Spes, quae differtur... pro operariis et mercenariis meis remunerandis* (Schneyer, *Repertorium*, VIII, 318. Proverbe enregistré par Walther, *Proverbia sententiaeque medii aevi*, 30205 a. Cf. Lehmann, *Pseudoantike Literatur des Mittelalters*, 1927, p. 57 sur l'attribution à Salomon.

62. « Les recueils d'anciens proverbes français analysés et classés », *Romania*, tome XLVIII, 1922, p. 490.

63. *Li proverbes au vilain. Untersuchungen zur romanischen Spruchdichtung des Mittelalters*, Heidelberg, Carl Winter Universitätsverlag, 1966 (*Studia Romania*, 11), p. 29-30.

64. Fol. 96, d'après l'extrait de P. Meyer, *Romania* XIII, 1884, p. 553. Nous avons fait pour notre part une transcription complète de ce recueil à partir d'une reproduction photographique.

65. Sur ce sens spirituel de l'Écriture, cf. l'exemple bien connu de la résurrection de Lazare qui revient si fréquemment dans les sermons, comme le rappelle B. Smalley: « According to the spiritual sense, the raising of Lazarus prefigures the sacrament of penance; Lazarus signifies a man in mortal sin, who repents, confesses and receives absolution; this is a common place: « After the raising of Lazarus it was said to the disciples: Loose him. By this it is clearly shown that god quickens a repenting sinner but he is never loosed save by the ministers of the Church. » (op. cit., p. 25).

66. Cf. les cas d'emploi signalés par H. Walter, dont la transformation dans les *Carmina Burana*, pièce 119, strophe 3. *Ubi amor, ibi miseria*.

67. Même concordance chez Nicolas de Gorran, qui cite le proverbe entier: *Ubi amor, ubi dolor, ibi manus*.

68. Nicolas de Byard, Schneyer, *Repertorium...*, IV, 320 sqq. n° 49. Sermon repris chez Pierre de Saint-Benoit, Schneyer, *Repertorium...*, IV, n° 39.

69. Sermon anonyme dominicain, Schneyer, *Repertorium...*, VI, 563, Ms. II, 1420 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

70. Proverbe n° 611 dans les *Proverbes français antérieurs au XVe siècle* édités par Morawski, assorti dans les recueils des épicoques suivants:

- *Erat autem eorum substantia multa et non querebant communiter habitare* (Gen. XIII 6).
- *Coangustatum est stratum ut alter decidat et pallium breve utrumque operire non patet* (Ys. 28).

71. Morawski, *Proverbes*, n° 1989.

72. Nicolas d'Orléans, Schneyer, *Repertorium...*, IV, 228. Repris dans un sermon anonyme du ms. B.N. latin 15952.

73. La même vieille est comparée, dans un sermon de Thomas de Lisle, à la malheureuse Cananéenne éplorée de douleur en voyant sa fille possédée du démon :

Ecce mulier Chanaan (Matth. 15, 22). Coyta fa veyra tustar. Ideo haec mulier evangelica pro dolore filiae suae sollicitata... (Schneyer, *Repertorium...*, IV, 631 sqq., n° 114).

74. Schneyer, *Repertorium...*, IV, 631 sqq. n° 38 et V, 599, n° 270.

75. Lecoy, *op. cit.*, p. 298.

76. Guillaume de Narbone, Sermon 37 in Schneyer, *Repertorium...*

77. Pour reprendre la terminologie de L. Combet, *op. cit.*, p. 30. Cf. aussi la typologie de F. Rodegem in « Un problème de terminologie : les locutions sentencieuses », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, *op. cit.*

Remarquons au passage que la différence entre « proverbe d'expression directe » et « proverbe d'expression indirecte ou métaphorique » est déjà bien marquée au XVI^e siècle chez Calepin qui distingue, à l'article *Proverbium*, deux modes d'expression, le *modus simplex* et le *modus obscurus* : « *Proverbium: Accomodatum rebus, temporibusque adagium, omne in ore versans, paroimia. Et modo est simplex: ut obsequium amicos, veritas odium parit. Modo obscura, et aliud significans quam verba exprimere videantur Equus Seianus* » (Ed. 1553).

78. *The study of the Bible in the Middle Ages*, p. 25.

79. « *The function of the Proverbial Monitory elements in Chaucers Troilus and Criseyde* », *Tulane studies in English* II (1950), p. 5-48. Rappelé par D. Mac Donald, « *Proverbs and Exempla in Chaucer's comic tales* », *op. cit.*

80. Cf. E. Auerbach in *Mimesis*, *Rolands Ernennung zum Führer des frankischen Herres* : « Il s'agit de faire sortir les événements terrestres de la chaîne du déterminisme horizontal, d'isoler les morceaux singuliers, de les rendre fréquents de façon à ce qu'ils apparaissent exemplaires, comme des modèles exemplaires, en dissolvant ce qui est terrestre. Une partie de la réalité est ainsi privilégiée en images isolées, exemplaires ». Remarques illustrées par le ms. L d'Hildesheim, où le poème est précédé d'une miniature qui représente Alexis prenant congé de sa fiancée, la fiancée qui pleure, Alexis qui sort de la maison, Alexis dans le bateau, etc.

81. Schneyer, *Repertorium...*, VII, 551.

82. Sermon anonyme conservé à la Bibliothèque de Munich 7963, Schneyer, *Repertorium...*, VIII, 622.

83. Sermon anonyme conservé à la Stiftsbibliothek de Vorau, Schneyer, *Repertorium...*, IX, 836.

84. Sermon de Gui d'Evreux, Schneyer, *Repertorium...* II, p. 319, n° 45.

85. Guillaume de Narbonne, Schneyer, *Repertorium...*, II, p. 422 sqq., n° 335. Cf. aussi cette succession d'illustrations qui sont autant de proverbes métaphoriques : *Quando factus sum vir* (1. Cor. 13, 11). *Sicut non convenit cutello magno vagina parva, nec giganti tunica curta, nec seni sive viro conveniunt puerilia* (Guillaume de Narbonne, *Repertorium...* II, p. 414, n° 15). C'est, sous forme négative, l'implication de convenance que nous avons relevée ailleurs et qui se manifeste dans des proverbes comme

A dur asne dur aguillon

A tel chien aspre lien

A femme forte ung patin

A petit mercier petit panier

Morawski, n° 29

Morawski, n° 30

Morawski, n° 31

Morawski, n° 101

(« Nature et fonction des proverbes dans les Jeux-Partis », *Revue des Sciences Humaines*, tome 163, p. 397).

86. Cf. la note *supra*, H.L.F. XXXVIII, 1927, p. 265-266.

87. Sermon anonyme du ms. B.N. latin 5740, Collectio OM, Schneyer, *Repertorium...*, IX, 139.

88. Schneyer, *Repertorium*, II, 206 sqq.

89. Schneyer, *Repertorium...*, I, 791 sqq., n° 211. Pour un bref aperçu de sa biographie, cf. Lisenmayer, *op. cit.*, p. 464.

90. Ms. Cambridge, Gonville and Caïs, coll. 233/119, XIV^e siècle, Schneyer, *Repertorium...*, VIII, p. 240, n° 11.

91. *Ulula cum lupis, cum quibus esse cupis*. Walter, *Lateinische Sprichwörter und Sentenzen des Mittelalters*, n° 32113, ou *Consonus esto lupis, cum quibus esse cupis* : Ibidem n° 3201. Cf. Werner J. *Lateinische Sprichwörter und Sinnsprüche des Mittelalters*, Heidelberg, 1912, p. 11.

92. H. Maloux, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Larousse, p. 102, sous la rubrique conformisme.

93. Il y a, chez les lettrés médiévaux, le sentiment profond d'une continuité avec la tradition antique, d'une union étroite avec l'héritage des Anciens, qui fait que l'on considère alors la latinité « comme un grand fleuve, toujours en mouvement, dont les eaux ne viennent pas seulement des sources, mais des affluents successifs. Tout le Moyen Age s'est ainsi inspiré d'un normatisme évolutif... » « Le latin médiéval, I, Langue morte ou langue vivante ? » in *Cahiers de civilisation médiévale*, I, 1958, p. 267. Ces remarques de Ch. Mohrmann sur le latin médiéval valent pour l'ensemble de la culture antique, absorbée et régurgitée par les médiévaux. Cf. les remarques d'A. Michel dans « Rhétorique, poétique et nature chez Alain de Lille », où il souligne la « démarche englobante par laquelle Alain, utilisant et dépassant la tradition antique de la rhétorique et de la philosophie, a voulu comprendre, critiquer, adopter le « style moderne » (Alain de Lille, Gautier de Châtillon, Jakemart Gélée et leur temps. Actes du Colloque de Lille, Octobre 1978, P.U.L. 1980.

94. Cf. par exemple le *Libellus de instructione novitiorum*, destiné à l'instruction des novices dominicains où, à côté des maîtres spirituels de la chrétienté sont citées les autorités profanes. L'auteur est loin d'être « fermé aux influences des philosophes ou hostile à tout l'enseignement d'origine profane. Il cite fréquemment les ouvrages d'Aristote, surtout les *Métaphysiques* et l'*Ethique*. Platon, Plotin, Secundus, Averroës reviennent aussi de temps en temps sous sa plume. Etant donné le caractère didactique du *Libellus* il est normal que les moralistes latins comme Sénèque, Cicéron, Macrobe y occupent une place plus large encore. Notons cependant que la grande majorité de ces « autorités » se trouve citée dans le long chapitre (p. II, D. 13) des « arts libéraux », là où l'on explique la nature de la musique, de l'astronomie, etc. » (Raymond Creytens, o.p. « L'instruction des novices dominicains au XIII^e siècle d'après le manuscrit Toulouse 418. » *Archivum fratrum Praedicatorum*, XX, 1950, p. 114-193.

95. M. Maloux a bien dégagé les grandes lignes du processus qui a engendré ce discrédit : « L'abus du proverbe (Pantagruel et Don Quichotte en sont parsemés) a entraîné sa défaveur et provoqué une réaction. Et puis, au XVII^e siècle, le goût s'est affiné. Dans l'esprit du « Grand Siècle », le proverbe répète des vérités premières sans jamais répondre à des sentiments délicats... » Alors que « concurrentement, on assiste à une floraison de la sentence et de la maxime... » « Au XVIII^e siècle, « Siècle des Lumières », l'esprit philosophique a l'horreur du préjugé et le goût de la réflexion. L'emploi des proverbes équivalait à un impardonnable brevet de cuistrerie... » On les oppose aux maximes, comme le fait Voltaire : « Les maximes sont nobles, sages et utiles. Elles sont faites pour les hommes d'esprit et de goût, pour la bonne compagnie. Les proverbes ne sont que pour le vulgaire... » « Finalement, et l'on ne saurait trop le dire, le discrédit du proverbe a résulté de la nature triviale du proverbe français médiéval. » (*Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Larousse, 1960, p. IX-X). La décadence dans laquelle tombe le proverbe est sensible dans les articles de dictionnaires, dès le XVII^e siècle. Richelet définit ainsi le proverbe comme une « sorte de sentence où le vrai se trouve ordinairement et qui a quelque chose de simple et de naturel. » Avec les remarques suivantes : « Il faut assaisonner les proverbes quand on veut s'en servir, relever un proverbe, dire des proverbes. Il n'y a guère que le peuple qui parle proverbe, Cloris ne joue à rien si ce n'est au proverbe (Sarasin, *Poésies*) » Pour l'Académie, le proverbe est une « espèce de sentence, de maxime, exprimée en peu de mots, et devenue commune et vulgaire. » Avec les remarques suivantes : « La plupart des proverbes sont figurez. Les proverbes renferment beaucoup d'instructions utiles. »

96. Cf. l'utilisation des proverbes dans les Jeux-Partis : « Il y a, pour les énoncés de type gnomique, des positions privilégiées. Dans les joutes qui opposent les partenaires des jeux-partis, l'énoncé proverbial se trouve le plus souvent :

- au début d'une strophe, après l'apostrophe à l'adversaire, comme point de départ d'une réponse ;
- à la fin d'une strophe, comme conclusion qui clôt l'argumentation » (C. Buridant, « Nature et fonction des proverbes dans les Jeux-Partis », *R.S.H.*, tome 163, p. 401).

97. *Le déclin du Moyen Age*, Petite Bibliothèque Payot, p. 225.

98. Cf. Donald Mac Donald, *Proverbs, sententiae, and exempla in Chaucer's comic tales...*, op. cit., p. 453.

99. *Ibidem*, p. 453.

100. Sans compter que les proverbes eux-mêmes pourront être mis en images, comme on le fera

volontiers au XVI^e siècle, avec Brueghel l'Ancien en particulier, dans son célèbre tableau du Monde Renversé représenté par plusieurs moralités et proverbes (Berlin-Dahlem), plus connu sous le titre *Proverbes flamands*, illustrant une centaine de distiques moralisants, sentences populaires et locutions proverbiales, tous saisis dans les coutumes, la langue et la littérature du pays. Tableau repris plus tard par David Teniers.

101. Robert Estienne enregistre encore, au XVI^e siècle, la création de proverbes dans l'article *proverbe* de son *Dictionnaire français-latin* (1539 :

« Ce proverbe a esté trouvé et forgé presentement et tout à propos.

Nunc demum isthaec nata oratio est.

On en fait ung proverbe. In *proverbii consuetudinem venit...*

Cecy est venu en proverbe. *Cessit in proverbium.* »

Le proverbe n'est donc pas conçu seulement comme un donné statique et figé. On considère encore comme légitime la création de proverbes *ad hoc*, circonstanciés, dégageant une leçon morale d'une situation concrète.

102. Cf. L. Combet, *op. cit.*, p. 20, qui parle de « phénomène d'inflation sentencieuse ». Ou encore J. Huizinga, *Le déclin du Moyen Âge*, p. 241.